ASSOCIATION POUR UN NOUVEAU FRANCHISSEMENT DE L'ESTUAIRE

Synthèse du compte-rendu de la 8ème assemblée générale du 27 novembre 2009

1 -Accueil – Mot de bienvenue – ordre du jour. (par Jacky Pavy – vice président)

2 – Actions principales de l'année (René Harre – Président)

- Réactions aux propos du préfet au mois de février.
- Participation au forum des associations
- Le 27 septembre journée d'actions communes avec le collectif des cheminots CGT du Pays de Retz « Ouvrons la voie du Sud au Nord »

Nous remercions particulièrement les communautés de communes : du Sud Estuaire, de Pornic, Cœur du Pays de Retz et Machecoul pour leurs aides financières à cette journée.

Nous remercions également toutes les personnalités qui se sont déplacées pour participer à ce riche débat animé par Stéphane Rouzeau.

- 13 octobre : lettre au nouveau préfet de région concernant le plan de secours du pont de St Nazaire et le 9 novembre réponse de celui-ci qui nous répond qu'il a pris acte de notre démarche.
- 11 janvier 2010 j'accompagnerai Mr Boënnec au rendez-vous avec le préfet.

3 – Rapport Moral Annuel du Président

Ce rapport divisé en 6 parties fera l'objet d'un vote :

1 – But de l'association
2 – Remerciements
3 – La circulation sur le pont
4 – La sécurité sur ce pont et l'avenir de celui-ci
5 – Notre association avec le collectif des cheminots C.G.T du Pays de Retz
6 – Stratégies et actions à mener

1 – But de notre Association

Dans notre association nous essayons d'être votre porte parole près des autorités et organismes.

Nous soulevons deux soucis majeurs :

- Notre pont est le seul moyen de passage d'une rive à l'autre et nous constatons qu'il n'existe à ce jour, aucun plan de secours en cas de fermeture de celui-ci.
- L'augmentation du trafic sur le pont et surtout les poids lourds.

2 – Remerciements

Je remercie Mr Paul Edom responsable du collectif des cheminots CG.T du Pays de Retz pour sa participation et l'intervention qu'il fera, et, également Mr Michel Foucher membre du Mouvement National de Lutte pour l'environnement (M.N.L.E) qui nous parlera trafic poids lourds.

Je remercie également nos élus qui ont su se rendre disponible pour venir nous assister et répondre à nos questions.

Je remercie également les membres du Conseil d'Administration de notre association pour tout le travail qu'ils ont effectué cette année.

3- La circulation sur le pont de Saint Nazaire

L'emploi est principalement au Nord Loire, sans oublier toutefois les véhicules qui franchissent la Loire du Nord vers le Sud le matin entre 6 heures et 9 heures

Il en est de même pour les services de santé (l'hôpital – il y a au moins tous les jours plusieurs personnes du pays de Retz qui vont à la dialyse – clinique, spécialistes médicaux, SAMU) les lycées, les écoles d'ingénieurs, services administratifs (sous préfecture, tribunaux, CPAM, etc...), gare SNCF et j'en passe...

Vous n'êtes pas sans constater que plus nous avançons dans le temps et plus les temps de passage du franchissement d'une rive à l'autre dans un sens comme dans l'autre augmentent et à certain moment de la journée et certains jours, peuvent atteindre 45 minutes à 1 heure.

Les chiffres officiels du C.G. de L.A. pour 2007 annoncent une fréquentation moyenne de 28500 v/j dont plus de 1500 poids lourds hors saison. Ces chiffres atteignent 33600 v/j en saison juillet/août.

Nous sommes à même de nous demander dans les années futures quel sera le temps de passage avec une population du Pays de Retz littoral croissant de près de 3% par an

4- La sécurité sur ce pont et l'avenir de celui-ci.

Nous sommes très inquiets de l'avenir de ce pont. L'analyse de risques effectuée par le Haut Comité Français pour la Défense Civile et Économique de la région du Pays de Loire éditée le 18 janvier 2008 nous donne des frissons.

Pour palier les problèmes de circulation, le C.G. de L.A. fait installer un système de régulation dynamique du trafic avec 2x2 voies alternées. Les travaux en cours actuellement devraient se prolonger pour une durée de 6 mois. Notre préoccupation majeure dans ce système, c'est la diminution de la largeur des voies de circulation qui passent de 3,6 à 3,2 m soit une diminution de plus de 40 cm.

La bande cyclable a été élargie de façon à ne pas gêner la circulation sur le pont lors de travaux d'entretien.

Le pont est interdit aux véhicules de plus de 40 tonnes, actuellement il n'existe aucun moyen de contrôle de ces véhicules. Michel Foucher nous en reparlera lors de son intervention.

Une autre préoccupation, c'est le vieillissement du pont (précontrainte, n'existant plus, dégradations des bétons, affaissement du tablier et autres préoccupations. C'est l'augmentation du trafic plus de 25 à 30 % dans les 7 années à venir avec l'augmentation importante du trafic poids lourds dûe à l'ouverture de l'autoroute de la mer. Ce sont plusieurs centaines de camions transporteurs de gaz liquéfiés et d'hydrocarbures qui passent ce pont tous les jours. Michel Foucher nous en parlera également lors de son intervention.

Voici les raisons qui nous poussent dans l'immédiat à souhaiter la création d'un plan de secours du type ORSEC en cas de fermeture prolongée du pont de St Nazaire.

Ne pas oublier que c'est le seul franchissement (outre les bacs du Pellerin) d'ici à Nantes et ce serait malheureux de parcourir 130 kms dans les bouchons et difficultés énormes de circulation pour se rendre en face à 4 kms à peine à vol d'oiseau (c'est un critère environnemental)

C'est pourquoi il est nécessaire de prévoir un nouveau franchissement.

Il ne faut pas se voiler la face. Si une décision était prise à ce jour il faudrait entre 12 et 15 ans pour que le nouveau franchissement soit opérationnel.

5 – Notre association avec le collectif des cheminots C.G.T du Pays de Retz.

Le Grenelle de l'environnement a été un des principaux leviers de notre association.

Avec l'ouverture de la route des Estuaires, l'autoroute de la mer, la réglementation européenne sur les transports routiers poids lourds, Vélocéan et Loire à Vélo, il serait urgent de mettre en route le projet du nouveau franchissement de l'estuaire qui devrait être multimodal (association de la route, du rail, de l'orientation du ferroutage et des deux roues) Je cite Mr Bernard Coudriau « Dans ce dossier, les intérêts du Pays de Retz, de la France et de l'Europe (la fameuse route des Estuaires) se conjuguent sans oublier le respect des recommandations du Grenelle de l'environnement »

Il faut marteler la part de CO^2 dégagée par les transports. Par exemple chaque voyageur/km c'est 3 gr de CO^2 pour le train, 81gr pour une voiture et 90 gr pour un avion.

Alors il ne reste plus qu'à convaincre les décideurs à prendre leurs responsabilités.

Si rien ne bouge, ce sera dans quelques années, les 125 000 habitants du Pays de Retz qui souffriront de l'enclavement de leur territoire et même de voir mourir notre belle région.

Le Pays de Retz est-il un territoire condamné à regarder passer le progrès ?

A mon sens nous sommes les seuls, Association pour un deuxième pont, Collectif des cheminots, élus du Pays de Retz à pouvoir mettre sur la bonne voie ce projet.

C'est pourquoi, nous nous sommes associés avec le collectif des cheminots CGT du Pays de Retz et avons organisé ensemble la journée du 27 septembre 2009 à Paimboeuf.

Le caractère multimodal de l'ouvrage est un élément fort, Paul Edom nous en parlera dans son intervention.

6 – Stratégies et Actions

Cela fait maintenant 8 années que nous tirons la sonnette d'alarme.

Nous avons de la chance qu'il ne se soit rien passé !

Que faut- il faire pour être entendu et compris ?

Notre stratégie doit- être dure sur le plan politique, sur le plan de la réalité et sur le plan de secours.

Il est nécessaire d'agir :

1 – La création du plan de secours

2 – Démarrer les études de projet de réalisation d'un franchissement multimodal de l'estuaire pour assurer la sécurité, le désenclavement et le développement économique du Pays de Retz

Ce projet inscrit à la DTA pourra permettre l'élaboration des SCOT(s) et les préemptions sur les terrains correspondants : cela évitera tout problème le jour où la décision sera prise.

Après les interventions de Mr LE BRIGAND (maire de Préfailles et président des maires du Pays de Retz), Mr EDOM (responsable du Collectif des cheminots CGT du Pays de Retz) et Mr FOUCHER (membre du MNLE, mouvement national de lutte pour l'environnement), les personnalités politiques que je remercie encore de leur présence pourront répondre à vos questions.

4 – Rapport Financier (Henri Poinot – trésorier)

Association « Pour un deuxième pont sur l'estuaire » situation arrêtée au 30 novembre 2009

Compte d'exploitation 2009 – budget principal

Dépenses			Recettes		
6064	Fournitures administratives	124,79	7311	Cotisations	605,00
616	Assurances	111,00	7475	Subventions commune	200,00
6257	Réceptions	70,48	768	Produits financiers	39,31
6261	Affranchissement	270,66	7718	Autres produits	7,80
		576,93			852,11
Résultat : ***275,18***					

Compte d'exploitation 2009 – budget annexe « marches »

Dépenses			Recettes		
60622	Carburants	129,03	7311	Inscriptions	74,00
60623	Alimentation marche	79,14	7475	Subventions com. com.	1 650,00
60631	Fournitures d'entretien	14,87	758	Produits divers - revente	17,70
6064	Fournitures administratives	48,00			
6232	Animations - journaliste	358,80			
6237	Publications –affichage	96,00			
6238	Publicité – exposition	44,35			
6257	Réceptions	233,84			
6261	Affranchissement	127,80			
6282	Frais de gardiennage	80,00			
		1 211,83			1 741,70
Résultat : ***529,87***					

Bilan financier 2009

Antérieurs	Dépenses BP+BA	Recettes BP+BA	Résultat de l'exercice	Résultat global
1 894,12	1 788,76	2 593,81	805,05	**2 699,17**

5 – Le rapport moral est approuvé et le quitus est donné.

6- Élection au Conseil d'Administration (A. Jarniou)

Vote à bulletin secret : 2 membres sortants : A. PICHERY et J.P GOURNAY

Nouvelle candidature : Mme D. SICARD

Les 3 candidats sont élus à la majorité des adhérents.

7 – Proposition du Changement de Nom de l'association. (A. Jarniou)

L'association « pour un 2ème pont sur l'estuaire » devient association « **pour un nouveau franchissement de l'estuaire** »

Votée à la majorité des adhérents

8 – Interventions de Mrs J.L. Le Brigand, P. Edom et M. Foucher.

Mr Le Brigand : Nécessité d'un nouveau franchissement multimodal

Mr Foucher : La sécurité sur le pont et les accès pour les transports routiers poids lourds matières dangereuses.
Pas d'endroit pour contrôler le poids des poids lourds (pont limité à 40 T)
Pas d'aire de repos pour les chauffeurs

Mr Edom : Pourquoi la coopération du collectif et de notre association, la réouverture de la ligne de chemin de fer St Hilaire de Chaléons – Paimboeuf, le franchissement multimodal de la Loire.

9 – Grand Débat avec une riche participation d'élus.

Mr Boënnec (député du Pays de Retz, maire de Pornic) – *Mr Haury* (maire de St Brevin, président de la CCSE et du SCOT du Pays de Retz), *Mr Le Brigand* (maire de Préfailles et président des maires du Pays de Retz), *Mme Lebeaupin* (conseillère générale du canton de Paimboeuf et vice présidente du CG de LA, représentant Mr Mareschal), *Mr Bahurel* (maire de Paimboeuf), *Mr Guillon* (maire de St Michel chef chef), *Mr Girard* (conseiller général de Pornic).

Excusés :
Mr P. De Villiers, Mr A. Trillard, Mr Bontemps, Mr Antonini, Mr Gilaiseau, Mme Leduc Bouchaud, Mr Guilloux, Mr David et Mme Mahé.

Le débat portait :
Pourquoi un plan de secours du type ORSEC pour le pont de St Nazaire ?
Pourquoi un franchissement multimodal (route, rail et vélo,...)?
Qu'adviendrait-il de l'économie de la région, des travailleurs et des usagers bloqués sur l'une des deux rives en cas de fermeture accidentelle du pont de St Nazaire ?

Résumé du débat :
Monsieur Boënnec en association avec Mr Lebrigand et la chambre de commerce et d'industrie de Vendée ont lancé une contre étude sur la fréquentation du pont de St Nazaire, étude qui se veut complémentaire de celle du CG de LA
Le CG de LA débloque des crédits pour reprendre les études de trafic.
Consensus des élus du sud Loire pour un nouveau franchissement multimodal (Mr Lebrigand)
Le système deux fois deux voies alternées devrait être opérationnel pour l'été 2010 (Mme Lebeaupin)
Le franchissement et les accès du futur franchissement seront indiqués dans le SCOT du Pays de Retz
Il sera nécessaire de travailler le SCOT avec les élus du Nord Loire. (Mr Haury)
Une personne dans la salle a lancé une idée sur la nécessité de faire une ligne de fret entre le Portugal et la Bretagne
Ce projet doit être porté par l'Europe (Mr Bahurel)

10 – conclusion

Remerciements aux élus pour leur participation active et aux personnes de la salle pour leur présence.
Invitation à toute l'assemblée pour discussion autour du pot de l'amitié.